



RAPPORT ANNUEL
22 • 23

Table des matières

	Message du président et du directeur général par intérim	3
	Énoncé de mission, de valeurs et de vision	4
	Profil du collège	5
	Le Plan stratégique et le Plan de réussite	6-15
	Population étudiante	16-19
	FORMATION RÉGULIÈRE	16
	Inscription par programme	16
	Pourcentage d'étudiants dans les récentes cohortes d'automne réussissant 80 % ou plus de leurs cours de la première session	16
	Taux de poursuite des études à la troisième session (tout programme au sein d'un même collège constituant) dans le cas des récentes cohortes d'automne	17
	Taux de diplomation (tout programme au sein d'un même collège constituant) durant la période de temps prescrite, plus deux années pour les récentes cohortes d'automne	17
	FORMATION CONTINUE	18
	Inscriptions et diplômés par programme	18
	Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) – Saint-Lambert	19
	États financiers	20
	État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023	20
	Renseignements relatifs aux contrats de services comportant des dépenses de 25 000 \$ ou plus selon les déterminations du Conseil du Trésor	20
	Ressources Humaines	21
	Personnel par catégories	21
	Organigramme	21
	Conseil d'administration	22-25
	Conseil d'établissement - Collèges constituants	22-25
	Commission des études	22-25
	Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du Conseil d'administration	26-28
	Adresses	29

Message du président et du directeur général par intérim

2022-2023: Une année de transition

La première année complète postpandémie fut marquée par un retour à la normale en ce qui a trait aux activités régulières du Collège. Cependant, l'année 2022-2023 a aussi amené des défis d'envergure.

En septembre 2022, le Collège a pris acte du rapport d'enquête du Ministère de l'Enseignement supérieur sur la gouvernance et l'administration au plan régional ainsi qu'au Collège constituant St. Lawrence.

Le Collège et sa constituante de Québec se sont rapidement mobilisés pour mettre en œuvre d'importants chantiers requis pour se conformer aux recommandations du rapport ministériel.

Il est important de souligner que le rapport du MES ne mettait aucunement en cause l'essentiel de la mission du Collège en matière de la qualité des programmes d'études et de la réussite étudiante. D'ailleurs, les trois collèges constituants atteignent leurs objectifs d'admission et maintiennent des taux de diplomation supérieurs au réseau tout en offrant des services aux étudiants de la plus grande qualité.

Un autre chantier majeur de l'année 2022-2023 a été la préparation pour l'application des dispositions incluses dans la Loi 14 (Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français). Les trois collèges constituants ont dû réaliser la tâche importante de modifier l'ensemble des grilles de cours pour inclure de nouveaux cours préparatoires à l'Épreuve uniforme de français, et modifier le processus d'admission pour, entre autres, se conformer aux nouveaux plafonds d'inscription qui ont été imposés (le non-respect des seuils entraînera des pénalités financières importantes). Le travail découlant de la Loi 14 se poursuit cette année en vue de la mise en œuvre de nouvelles mesures à l'automne 2024. Il est important de souligner que l'ensemble des dispositions de la Loi 14 auront un impact important sur les possibilités de développement du Collège Régional Champlain. Répondre aux exigences de la Loi 14 représentait un défi considérable et nous pouvons affirmer que l'ensemble des acteurs clés ont répondu à l'appel avec professionnalisme et rigueur.

L'année a également été marquée par la réalisation de projets d'infrastructure majeurs. Le Collège constituant de Saint-Lambert a lancé le projet de remplacement complet de ses systèmes électromécaniques au

coût de 12 \$ M, alors que Champlain Lennoxville a complété la rénovation de cinq de ses six résidences étudiantes. Du côté de St. Lawrence, le bloc sanitaire du 3e étage a été rénové, complétant ainsi le cycle de mise à niveau des installations sanitaires. La livraison de ces projets illustre la qualité de la gestion financière du Collège et de son efficacité dans leur réalisation.

La qualité et l'intégrité de nos systèmes TI ont été assurées par d'importants travaux d'infrastructure dans les quatre sites du Collège Régional. De plus, afin de répondre aux exigences accrues auxquelles le Collège doit se conformer, une coordination régionale dédiée à la sécurité de l'information a été mise sur pied.

Au terme de l'année 2022-2023, le Collège a repris son élan et envisage désormais l'avenir avec une attitude positive grâce à des instances de gouvernance animées par l'intérêt supérieur de l'organisation et dédiées à la réussite étudiante.

**Ensemble, nous transformons des vies
et ouvrons des avenir resplendissants!**



François Paradis

François Paradis
Président
Conseil d'administration



Yves Rainville

Yves Rainville
Directeur général par intérim



Énoncé de mission, de valeurs et de vision

4

RETOURNEZ À L'INDEX

MISSION

Le Collège Régional Champlain est un établissement d'enseignement postsecondaire public anglophone qui offre des programmes préuniversitaires et techniques en formation régulière ainsi que des programmes en formation continue, principalement en anglais. Grâce à une structure multirégionale unique, le Collège répond aux besoins de diverses communautés linguistiques et culturelles et il participe au développement éducatif et socioéconomique des régions du Québec desservies par ses trois collèges constitutants : Lennoxville, Saint-Lambert et St. Lawrence.

Le Collège ayant à cœur la réussite et l'épanouissement personnel de ses étudiants, il contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, informés et responsables.

VISION

Passionnément engagé envers les étudiants et inspiré par sa mission et ses valeurs, le Collège aspire à :

- offrir des programmes et des services exceptionnels, novateurs et de haut calibre ;
- former des diplômés reconnus pour l'excellence de leurs connaissances et de leurs compétences ;
- attirer et retenir un personnel enseignant et non enseignant hautement qualifié ; et
- être un collège favorisant l'apprentissage.

VALEURS

Les principales valeurs prônées par le Collège sont les suivantes :

- **la formation** tout au long de la vie des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel ;
- **l'excellence** dans un souci constant d'amélioration ;
- **le respect de toutes et de tous** par la transparence dans ses communications et par la volonté de maintenir un climat d'équité, de justice et d'honnêteté ;
- **la compassion** qui se traduit par la bienveillance, l'amitié et la courtoisie dans les relations interpersonnelles ainsi que par la préoccupation du bien-être des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant ;
- **la collaboration** pour atteindre des buts et des objectifs communs ;
- **la gestion responsable** reposant sur une utilisation réfléchie et efficace des ressources humaines, physiques, environnementales et budgétaires ; et
- **l'esprit de communauté** entre ses établissements et **le respect des traditions** propres à chaque collège constituant.

PROFIL DU COLLÈGE

Le Collège Régional Champlain est le seul établissement collégial de langue anglaise du Québec qui compte plusieurs collèges constitutants desservant trois régions administratives : la Capitale-Nationale (03), l'Estrie (05) et la Montérégie (16).

Chaque collège constituant offre aux étudiants une expérience unique et personnalisée en fonction de son histoire, de sa culture et de ses traditions propres. Les enseignants prennent le temps d'apprendre à connaître leurs étudiants et leur donnent l'attention et la rétroaction dont ils ont besoin pour réussir.

Le Collège Régional Champlain et ses collèges constitutants sont une destination d'études offrant une expérience exceptionnelle qui attire des étudiants locaux, nationaux et internationaux.



Profil des collèges constituants

COLLÈGE CHAMPLAIN LENNOXVILLE

Le Collège Champlain Lennoxville du Collège Régional Champlain est situé dans l'arrondissement Lennoxville de la ville de Sherbrooke. Il partage le campus de l'Université Bishop's. Ce collège constituant de langue anglaise, qui accueille environ 1 200 étudiants, est situé dans les Cantons-de-l'Est, où l'on trouve un autre cégep public et un collège privé, tous deux francophones. Le Collège Champlain Lennoxville offre des programmes préuniversitaires et techniques ainsi que des services personnalisés de formation continue, afin de répondre aux besoins des entreprises locales et d'une clientèle adulte de plus en plus nombreuse.

Le milieu rural pittoresque des Cantons-de-l'Est s'avère très attrayant pour un nombre croissant d'étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires ailleurs qu'en milieu urbain. Le collège Champlain Lennoxville offre à ses étudiants des installations de haut calibre. Les étudiants collégiaux et universitaires partagent la bibliothèque, les salles de classe, les laboratoires, le complexe sportif et la salle à manger. Puisqu'un grand nombre d'étudiants viennent de l'extérieur de la région de Sherbrooke-Lennoxville, le collège comprend un complexe résidentiel de 317 chambres de style appartement, où le confort et l'intimité de la vie en résidence vont de pair.

COLLÈGE CHAMPLAIN SAINT-LAMBERT

Le Collège Champlain Saint-Lambert du Collège Régional Champlain est situé sur la ligne de démarcation des municipalités de Saint-Lambert et de Longueuil, sur la rive sud de l'île de Montréal. Accueillant environ 3 000 étudiants, il est à juste titre considéré comme le seul collège anglophone de la Montérégie, où l'on trouve également six cégeps publics francophones.

Le Collège Champlain Saint-Lambert offre plusieurs programmes préuniversitaires et techniques, ainsi que des attestations d'études collégiales (AEC) et des services de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), tout comme des cours et des activités de formation continue.

Le Collège Champlain Saint-Lambert du Collège Régional Champlain se trouve à quelque 10 minutes de marche de la station de métro Longueuil- Université de Sherbrooke, donc à une seule station de métro de Montréal, la métropole du Québec. Les étudiants qui le fréquentent proviennent de divers milieux culturels et parlent une variété de langues, ce qui crée un environnement convivial, enrichissant et multiculturel, où les étudiants peuvent faire connaissance avec de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences.

COLLÈGE CHAMPLAIN ST. LAWRENCE

Le Collège Champlain St. Lawrence du Collège Régional Champlain se trouve dans la ville de Québec (arrondissement de Sainte-Foy). Accueillant environ 900 étudiants, le Collège Champlain St. Lawrence est reconnu comme le seul collège de langue anglaise dans la Capitale-Nationale, où l'on trouve aussi trois cégeps publics francophones. On y offre principalement des programmes préuniversitaires, mais également le programme de gestion des affaires P. W. Sims, un programme technique en plein essor offrant la possibilité d'équivalences pour des attestations dans plusieurs universités. Le Collège Champlain St. Lawrence offre en outre des programmes bilingues en partenariat avec le Cégep Limoilou et le Cégep Beauce-Appalaches.

Ce petit collège constituant intime, niché au cœur de la ville de Québec, offre aux étudiants la chance d'enrichir leurs compétences linguistiques à travers des expériences scolaires et culturelles exceptionnelles, ainsi que des activités sportives uniques, entre autres avec son équipe de golf de renommée nationale. Fort de plus de 60 ans d'histoire dans la région de Québec, le Collège Champlain St. Lawrence est un établissement phare de la communauté anglophone locale.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RAPPORT ANNUEL - FAITS SAILLANTS 2022-2023

Voici un résumé des initiatives et des résultats qui découlent du Plan opérationnel annuel 2022-2023.

ORIENTATION 1 : RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS

RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.1 Les étudiants du Collège reçoivent le soutien et les services nécessaires à leur réussite

Collège Champlain Saint-Lambert

- En collaboration avec les Services aux étudiants et la Formation continue, la bibliothèque a lancé un projet pilote de prêt d'ordinateurs portables à court et à long terme. 1 950 prêts ont été effectués.
- Les étudiants du Collège Champlain Saint-Lambert ont eu la possibilité de participer aux activités et événements du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec.
- L'équipe des étudiants en santé mentale a été élargie pour créer des programmes et des activités visant à déstigmatiser les problèmes de santé mentale et à s'assurer que les étudiants connaissent les ressources du collège qui leur sont destinées.
- L'équipe de santé et de bien-être des étudiants a proposé des activités pour aider les étudiants lors de leur retour sur le campus du collège et pour encourager un mode de vie saine.
- Les ressources pour le coaching académique dans le Centre d'accès étudiant ont été bonifiées pour soutenir les étudiants dans les cours d'anglais et de français.

Collège Champlain St. Lawrence

- La révision de la politique institutionnelle du Collège Champlain St. Lawrence sur l'évaluation des résultats des étudiants a été achevée et la préparation du déploiement de la politique révisée à la session d'automne 2023 a été entreprise.
- Le nouveau plan de réussite étudiante 2022-2027 a été adopté et sa mise en œuvre a été entamée.
- Un nouveau conseiller académique pour la réussite des étudiants a été engagé. Ce professionnel à temps plein travaille avec notre population d'étudiants à risque.

Collège Champlain Lennoxville

- Conformément à la mise en place de la nouvelle structure de gouvernance du Collège, le Conseil d'établissement et la Commission des études de Champlain Lennoxville ont bien fonctionné et ont assumé leurs responsabilités dans leurs domaines de compétence respectifs.
- La nouvelle Politique institutionnelle sur la gestion des programmes académiques a été adoptée par le Conseil d'établissement en mai 2023. Cette politique satisfait et complète les obligations découlant des nouvelles structures de gouvernance pour les collèges constituants, qui doivent assumer la responsabilité des trois piliers de l'assurance qualité (le plan de réussite des étudiants, l'évaluation des apprentissages des étudiants et la gestion des programmes académiques).
- Une politique en matière de santé mentale et du bien-être a été élaborée au cours de l'année sous les auspices du Comité du bien-être.
- Un travail important a été entrepris pour se conformer aux nouvelles obligations de la Loi 14. Dans le cadre de la phase 1 de la loi, une révision complète de toutes les grilles de programmes a été entreprise afin d'intégrer les nouveaux cours de langue française destinés à préparer les étudiants non-détenteurs d'un certificat d'admissibilité à passer l'examen de fin d'études en langue française (Épreuve uniforme de français EUF) à la fin de leur programme d'études collégiales. Le département de français s'est vu accorder du temps de déchargement pour développer de nouveaux plans génériques conformes aux compétences émises par le ministère pour ces cours et pour trouver des façons de renforcer le soutien à l'apprentissage de la langue française pour les étudiants. Un conseiller pédagogique a été engagé pour apporter un soutien académique tout au long de la planification et des changements requis par la Loi 14. Des travaux ont également été entrepris pour préparer la deuxième phase, qui aura un impact sur tous les étudiants des collèges anglophones légalement désignés, quel que soit leur certificat d'admissibilité.



RÉSULTAT GÉNÉRAL 1.2 Les enseignants et le personnel sont soutenus dans leurs efforts pour améliorer la réussite de nos étudiants.

Collège Champlain St. Lawrence

- Trois projets pédagogiques visant à améliorer les taux de réussite ont été menés.

ORIENTATION 2 : OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PERTINENTS

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.1 Les étudiants du Collège ont accès à des programmes pertinents à l'enseignement régulier et à la formation continue

Collège Champlain Saint-Lambert

Division du jour

- Révision du programme de Sciences humaines :

Conformément à la récente révision provinciale des normes du programme de Sciences humaines, le collège a entrepris une analyse et une révision approfondie de notre programme d'études actuel. Il s'agissait d'une démarche stratégique visant à garantir que nos offres demeurent attrayantes et pertinentes pour la population diversifiée que nous desservons. Les modifications ont été conçues pour incarner une plus grande diversité de perspectives et pour favoriser un environnement d'apprentissage plus inclusif et plus compréhensif. Grâce à ces bonifications, le collège aspire à faciliter un engagement plus profond et à équiper nos étudiants pour qu'ils examinent de manière critique les dimensions socioculturelles contemporaines à travers d'une perspective bien équilibrée, ce qui leur permettra d'avoir une compréhension plus concrète et plus réaliste du monde.

- Ajustement des deux profils du programme Média :

Après une analyse minutieuse, le collège a identifié un problème d'alignement des heures allouées à des cours spécifiques dans le programme Média. Pour y remédier, le collège a entrepris une restructuration méticuleuse du programme afin de garantir une répartition équilibrée des heures de cours, en parfaite adéquation avec les résultats d'apprentissage escomptés. Cette optimisation favorise une trajectoire éducative plus fluide, améliorant l'expérience d'apprentissage et jetant des bases solides pour les futures carrières de nos étudiants.

- Révision des grilles d'études de tous les programmes en réponse à la loi 14 :

Dans le cadre de nos efforts pour nous conformer pleinement aux dispositions de la loi 14, le collège a procédé à une révision complète des grilles d'études de tous les programmes. Cette tâche monumentale a consisté à examiner et à réviser les structures existantes pour les aligner parfaitement sur les stipulations et les normes industrielles soutenues par la loi, garantissant ainsi la conformité légale tout en maintenant une approche éducative de pointe. Cette restructuration méticuleuse promet un parcours d'apprentissage moderne et conforme à la loi, conçu pour préparer nos étudiants à briller dans le paysage dynamique actuel.

Formation continue

- Le département a acquis les droits du Cégep de l'Outaouais en février 2023 pour offrir le programme AEC Gestion et architecture des réseaux LEA.54. Ce programme ajoute une offre stratégique pour son département, soit un programme de carrière en réseautique, qui vient compléter le DEC en Informatique et technologie offert par la Formation continue, permettant aux étudiants adultes de choisir soit une AEC, soit un DEC, dans le domaine de l'administration des réseaux qui répond le mieux à leurs besoins.
- La Formation continue a conçu un nouveau programme d'AEC intitulé « IT Cloud Administration », le premier du genre dans le réseau des cégeps, et a reçu l'autorisation de l'offrir. Bien qu'il existe actuellement de nombreux programmes axés sur les réseaux TI, dont certains peuvent aborder le sujet de la gestion des réseaux à l'aide de solutions basées sur l'informatique en nuage, ce programme professionnel est le seul qui prépare spécifiquement les étudiants à se spécialiser dans ce domaine très en demande.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

Collège Champlain St. Lawrence

- St Lawrence a complété le processus de révision du programme des sciences sociales et a entamé la révision du programme des sciences.
- St Lawrence a démarré une nouvelle cohorte de son programme AEC en affaires.
- St Lawrence a procédé à l'ajustement de toutes les grilles de programmes afin d'inclure les nouveaux cours de préparation à l'Épreuve uniforme de Français pour les étudiants qui ne sont pas des « détenteurs de certificat d'admissibilité ».
- St Lawrence a commencé le développement de RAC dans le programme d'éducation à la petite enfance.

Collège Champlain Lennoxville

- De nouvelles versions des programmes de Techniques d'éducation spécialisée (anciennement connu sous le nom de Conseil en matière de soins spéciaux), de Sciences humaines et d'Histoire et Civilisation ont été adoptées à la suite des révisions ministérielles desdits programmes. Une révision locale du programme de soins infirmiers a également été finalisée et adoptée.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.2 Nos enseignants et notre personnel sont soutenus dans leur capacité d'améliorer constamment les programmes et services qu'ils offrent

Collège Champlain Saint-Lambert

Diverses stratégies ont été employées :

- **Développement professionnel :**
 - **Ateliers et séminaires :** Ateliers et séminaires réguliers sur les tendances émergentes, y compris l'IA/ChatGPT, les approches pédagogiques et les avancées technologiques.
 - **Programmes de certification :** Encourager les programmes de certification tels que Performa qui augmentent les compétences des enseignants.
 - **Conférences :** Offrir au corps professoral et au personnel la possibilité d'assister à des conférences pertinentes (SALTISE, *Intercollegiate Ped Days*, LCEEQ) afin de bonifier leurs connaissances et de développer leurs réseaux professionnels dans leurs domaines.
- **Ressources disponibles :**
 - **Ressources pédagogiques :** Développement d'un référentiel centralisé de ressources pédagogiques, comprenant des manuels à jour, des modules d'apprentissage en ligne et d'autres matériels éducatifs.
 - **Subventions de recherche :** Faciliter les bourses de recherche aux enseignants afin qu'ils entreprennent des projets de recherche susceptibles d'éclairer et d'améliorer les programmes proposés, y compris l'aide à la rédaction d'une demande de subvention.
- **Intégration de la technologie :**
 - **Formation technologique :** Fournir une formation sur l'intégration des plus récentes technologies dans l'enseignement et les processus administratifs.
 - **Laboratoire d'innovation D104 :** Moderniser le laboratoire d'innovation D104 où le corps professoral et le personnel peuvent expérimenter de nouvelles technologies et méthodologies d'enseignement.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

Collège Champlain St. Lawrence

- St Lawrence a déployé et a poursuivi le développement de tableaux de bord sur la réussite des étudiants en utilisant la plateforme *Power BI*.

Collège Champlain Lennoxville

- La nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et la Politique institutionnelle sur la gestion des programmes académiques ont contribué à répondre aux recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), notamment la nécessité d'un examen systématique des évaluations finales des cours pour assurer l'équité. Un mécanisme à cette fin a été élaboré à l'hiver 2023 et a été adopté par le Conseil d'établissement en mai.
- Un examen des processus administratifs concernant la gestion des dossiers des étudiants qui demandent des services d'accommodements (services HAN) a été entrepris. Les procédures interdépartementales ont été peaufinées afin de mieux soutenir le personnel dans le travail qu'ils accomplissent pour aider les étudiants.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 2.3 Le Collège fournit des programmes et des services pertinents pour répondre aux besoins de nos partenaires externes.

Collège Champlain St. Lawrence

- Une formation « Premiers secours en santé mentale » a été proposée à notre personnel et à nos étudiants, ainsi qu'à des partenaires communautaires externes.

ORIENTATION 3: CRÉER UN MILIEU STIMULANT

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.1 Le Collège crée un environnement qui encourage une culture d'engagement dans la vie collégiale

Collège Champlain Saint-Lambert

- Le Collège Champlain Saint-Lambert a accueilli le Championnat national de soccer de 2022 (étudiants bénévoles, présence des étudiants).

Collège Champlain St. Lawrence

- St. Lawrence a adopté sa première Politique en matière de santé mentale des étudiants

Collège Champlain Lennoxville

- Au-delà de l'élaboration de la Politique en matière de santé mentale et de bien-être, un technicien en travail social supplémentaire a été engagé au sein des Services aux étudiants et une fonction de clavardage a été mise en place sur le site web de l'établissement par l'équipe de conseil.
- En l'honneur du 50^e anniversaire du Collège (les célébrations ayant été retardées en raison de la pandémie), un nouveau logo a été développé pour les festivités au Collège Champlain Lennoxville et un certain nombre d'événements et d'activités ont été organisés au cours de l'année, notamment une soirée vins et fromages pour les employés actuels et anciens, ainsi que les membres des instances dirigeantes, un événement inaugural de collecte de fonds intitulé le « Colour Run » et un rassemblement pour les membres exécutifs actuels et anciens de l'Association des étudiants du Collège Champlain.
- La cage d'escalier avant du bâtiment Champlain a subi une cure de rajeunissement grâce à un artiste étudiant engagé par le Collège, qui a peint plusieurs pièces représentant des plantes et des animaux indigènes du Québec. Un vernissage a été organisé dans le cadre du vins et fromages du 50^e anniversaire en octobre 2022 pour dévoiler les premières installations.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

RÉSULTAT GÉNÉRAL 3.2 Le Collège développe des partenariats mutuellement bénéfiques

Collège Champlain Saint-Lambert

FORMATION CONTINUE

- Le département a délégué des conseillers pédagogiques à un projet commun avec les autres CÉGEPs anglophones qui visait à élaborer un test de langue gratuit, en ligne, permettant d'établir un autodiagnostic. L'objectif de ce projet commun étant de permettre aux candidats à l'AEC qui ne bénéficient pas d'une exception pour les nouvelles exigences linguistiques en français (niveau 7 à l'oral et niveau 4 à l'écrit) d'évaluer leur niveau de compétence actuel afin qu'ils puissent déterminer le niveau d'effort et le temps qu'il leur faudra consacrer pour satisfaire aux nouvelles exigences. Le projet a été achevé et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://rise.articulate.com/share/FisEE78jhs07TpmlsEGsTafywJb-2Xi6>
- Le département a travaillé en partenariat avec l'institut Grasset, un collège avec lequel nous avons partagé notre AEC Spécialiste en Réalité virtuelle et augmentée, pour organiser un événement le 24 octobre 2023 lié à la réalité virtuelle et augmentée et à la vidéo 360°. L'événement d'une journée a rassemblé des étudiants et des enseignants des deux institutions, ainsi que des partenaires de l'industrie. L'objectif de l'événement était de permettre aux étudiants de rencontrer des représentants de l'industrie, de permettre aux partenaires de l'industrie de faire découvrir des technologies nouvelles et à venir pour ce secteur, et pour les collèges de parler à l'industrie de l'importance de collaborer ensemble, en particulier en partageant les ressources humaines qui peuvent former la prochaine génération de travailleurs pour cette industrie en pleine expansion.
- Le département a fourni du temps des conseillers pédagogiques pour un projet conjoint avec le consortium de cégeps qui offre l'AEC Spécialiste en soutien aux ressources humaines pour développer des outils de reconnaissance des compétences acquises (RAC) pour un programme révisé qui sera disponible en 2023-2024.



Collège Champlain Lennoxville

- Des efforts importants ont été déployés dans le cadre des priorités identifiées dans le plan d'action du Collège Champlain Lennoxville pour l'éducation à la réconciliation. Le travail s'est poursuivi par l'intermédiaire du Cercle consultatif autochtone, qui a bénéficié de la présence et de la contribution constante d'ainés de deux communautés. Le symposium international annuel et les conférences sur les sciences humaines ont été proposés en tant qu'événement conjoint, avec la participation de leaders d'opinion et des aînés des communautés autochtones. Une semaine très réussie d'événements sur la vérité et la réconciliation ainsi que de nombreuses autres activités éducatives ont été organisées tout au long de l'année grâce aux nombreux partenariats que le collège a été en mesure de développer. Un projet de revitalisation de la langue Abénaquise a été mené, ainsi que des opportunités d'apprentissage sur le terrain pour les étudiants, offertes par des aînés et des dirigeants Mohawk tout au long de l'année.
- Au printemps, le Collège Champlain Lennoxville a participé à la cérémonie officielle de levée du drapeau Abénaquis sur le campus partagé avec l'Université Bishop's.



ORIENTATION 4 : ENCOURAGER L'INNOVATION

RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.1 Champlain crée des occasions d'innover

Collège Champlain Saint-Lambert

Division de jour

- En ce qui concerne le temps de libération de type IV, encourager les projets liés à la recherche de nouvelles méthodes pédagogiques et de pratiques d'enseignement innovantes.
- Soutenir les programmes pilotes visant à tester de nouvelles méthodes et de nouveaux outils d'enseignement (tels que ChatGPT dans la salle de classe, *CourseFlow* pour le développement de programmes, RV pour l'enseignement).
- Offrir des ateliers et des séminaires axés sur les méthodes d'enseignement innovantes, y compris l'utilisation de la technologie en classe et les approches centrées sur l'étudiant.
- Inviter des éducateurs à partager de nouvelles perspectives et méthodes d'enseignement, afin de favoriser un environnement éducatif dynamique et diversifié.
- Offrir des programmes de formation au corps professoral afin qu'il se familiarise avec les plus récentes technologies éducatives (y compris les *SMARTboards*) et qu'il sache comment les intégrer dans ses pratiques d'enseignement.
- Dans le domaine des soins infirmiers, encourager l'utilisation de classes virtuelles et de technologies RA/RV pour créer des expériences d'apprentissage immersives.

Formation continue

- Le 8 mai 2023, tout le personnel du département de la Formation continue a été invité à une journée de formation à Saint-Hyacinthe à laquelle participaient les Cégeps de la Montérégie, notamment afin de partager les meilleures pratiques dans le domaine. Les séances de formation ont été organisées sur divers sujets, notamment : « Comment les différents outils de collaboration et d'automatisation peuvent engendrer de l'efficacité au sein d'une équipe », « *Dynamics 365* et *Zoho CRM* », et « Utiliser ChatGPT pour l'apprentissage et l'enseignement ».
- (RA/RV)
 - Révision de la technologie des salles de classe — De mai à début août 2023, toute la technologie des salles de classe de l'école de jour a été remplacée afin de créer un environnement d'enseignement plus cohérent, plus fiable et plus attrayant. Il s'agissait notamment de remplacer les ordinateurs des enseignants par des ordinateurs portables, des moniteurs et des stations d'accueil de haute performance, de remplacer les projecteurs par des *SMART TV* interactives et de remplacer les rétroprojecteurs par des caméras documentaires.
 - RV en soins infirmiers : avant la fin du mois de juin 2023, la technologie requise pour l'ajout de l'apprentissage interactif par RV dans notre programme de soins infirmiers a été évaluée et sélectionnée. Un comité de mise en œuvre a été formé et le travail se poursuivra au cours de la session d'automne 2024 pour intégrer cette amélioration de l'apprentissage dans les fondements du programme.

Collège Champlain St. Lawrence

- Deux nouveaux cours complémentaires pluridisciplinaires ont été créés, l'un sur le développement durable, l'autre sur les cultures des Premières Nations.
- Trois projets d'innovation pédagogique ont été menés dans différentes disciplines.

Collège Champlain Lennoxville

À la suite du travail acharné du Comité technopédagogique, qui réunit les services académiques et informatiques, le Conseil d'établissement a adopté en octobre 2022 un Plan d'action numérique qui fournira des paramètres pour la transformation numérique en continu de nos institutions académiques.

RÉSULTAT GÉNÉRAL 4.2 Champlain est reconnu comme un innovateur par ses partenaires externes

Collège Champlain Saint-Lambert

On a demandé au *FLIP (First-Year Leadership Integration Program)* du Collège Champlain Saint-Lambert de présenter son travail et le développement d'un programme de première expérience étudiante à trois cégeps au cours de l'année. La présentation comprenait l'historique, les objectifs, les résultats d'apprentissage ainsi que les activités et le développement du personnel étudiant. Le programme existe depuis plus de huit ans et compte plus de cinquante étudiants bénévoles et mentors chaque année. Il a joué un rôle clé dans l'engagement des étudiants de première année, tant sur le plan social que sur le plan académique dans la transition vers la vie collégiale.

COLLÈGE CHAMPLAIN LENNOXVILLE

Entente MELS-MSSS (A-106)

Pour soutenir les étudiants en stage en soins infirmiers et d'éducation spécialisée, un peu plus de 14 000 \$ ont été distribués sous forme de contributions aux organismes de stage.

FEC Amélioration de la réussite scolaire (A-105)

Le budget reçu a été réparti entre tous les programmes et les programmes d'enseignement général pour soutenir les sorties pédagogiques. Plus de 28 000 \$ ont été dépensés par les programmes en frais de transport et d'admission pour une grande variété de sorties, allant de visites au Musée des beaux-arts de Montréal à des visites axées sur la géographie à Québec, Wendake (visite culturelle de la nation Abénaquise), des musées régionaux, des organisations communautaires et des entreprises locales.

Étudiants ayant des besoins particuliers/ Accommodements/Valeurs HAN - EESH (A-112)

Onze membres du corps professoral et un professionnel ont bénéficié des fonds alloués dans le cadre de cette annexe pour soutenir les étudiants ayant des besoins particuliers. Les projets financés concernaient principalement les étudiants des départements d'anglais, de mathématiques et de soins infirmiers.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer la violence sexuelle dans l'enseignement supérieur

Un professionnel à temps plein (travailleur social) continue de jouer le rôle de coordinateur pour la prévention de la violence sexuelle et de point d'accès au guichet unique, et travaille en étroite collaboration avec l'équipe de conseillers au sein des Services aux étudiants. Au cours de l'année, 10 dénonciations ont été reçues et 6 plaintes ont été déposées. Sur ces six plaintes, trois ont été traitées en interne et trois ont été traitées en interne et transmises à la police.

Outre les campagnes mensuelles menées par SEXed, notre programme de pairs éducateurs supervisé par des enseignants qui bénéficient d'un temps de dégagement à cette fin, tous les nouveaux étudiants ont dû participer à une formation intitulée «Active By-Stander Awareness» (sensibilisation du témoin actif) et les employés ont dû participer à une activité de formation en ligne. Cinq campagnes et événements supplémentaires ont été organisés pour la communauté du Collège Champlain et une formation spécifique a été dispensée à l'équipe des Services aux étudiants par le CALACS.

Attraction des étudiants internationaux (R105)

Un professionnel a été engagé et 20 % de son temps est consacré à l'aide aux étudiants internationaux. Des efforts ont notamment été déployés pour accueillir et soutenir les étudiants réfugiés et pour accueillir un étudiant ukrainien.

En outre, des efforts ont été déployés pour améliorer les informations disponibles en ligne pour les étudiants potentiels qui ne peuvent pas visiter l'établissement avant de déposer leur candidature ou d'arriver au Collège.

Développement professionnel des enseignants (E104)

En janvier 2023, tous les enseignants ont été invités à assister à une présentation d'une demi-journée de la Dre Diane Batemen intitulée «Curriculum Coherence and Student Success» (Cohérence du programme d'études et réussite des étudiants). L'atelier a attiré un grand nombre de participants, soit près de 150 membres du corps professoral.

Environ un tiers du personnel du Collège Champlain Lennoxville a bénéficié d'initiatives individuelles et de sessions de développement pédagogique en groupe. Des sessions de formation en groupe ont été organisées pour préparer les étudiants à l'examen de l'Ordre des infirmiers (OIIQ) et à l'épreuve universelle de français (EUF). Les enseignants ont participé à des activités nombreuses et variées sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, la langue et la culture espagnoles, l'histoire du Canada, la sécurité dans le sport, les certifications de premiers secours, les sujets médicaux et la formation à la langue française. De nombreux enseignants ont également bénéficié de cours Performa pour soutenir le développement pédagogique des professeurs de collège et d'autres ont poursuivi leurs études supérieures.



Le Plan stratégique et le Plan de réussite

13

[RETOURNEZ À L'INDEX](#)

Accessibilité aux services de santé mentale (8350-04)

Une ressource supplémentaire, un technicien en travail social, a été engagée pour travailler trois jours par semaine tout au long de l'année afin d'améliorer les temps de réponse et de soutenir la santé mentale et le bien-être des étudiants.

Étudiants en sciences et en ingénierie (A113)

Un technicien de l'information a été engagé comme ressource permanente à temps plein pour fournir le soutien nécessaire afin de répondre adéquatement aux besoins des étudiants en informatique et d'assurer le soutien du corps professoral au sein du programme d'informatique.

La recherche au Collège (R103)

Le Collège continue à bénéficier de son statut de membre de l'Association pour la recherche au collégial.

Collaboration régionale (R107)

Le Collège Champlain Lennoxville continue de s'impliquer activement dans le Pôle régional local (Estrie) en participant au Comité de pilotage et au Comité exécutif. Le Collège a bénéficié de possibilités de réseautage entre les établissements postsecondaires de la région et a reçu des fonds pour soutenir la réconciliation autochtone, notamment pour appuyer les activités entourant la Semaine de la vérité et de la réconciliation et pour un projet de revitalisation de la langue Abénaquise.

Plan d'action pour la réussite dans l'enseignement supérieur (8350-21)

Grâce aux fonds reçus pour la réussite des étudiants, le Collège a auparavant embauché un conseiller d'orientation et, plus récemment, un analyste de recherche afin d'être mieux à même de produire des rapports et d'analyser les données relatives à la réussite des étudiants. Parmi les projets spécifiques ayant reçu un financement, des ressources ont été consacrées au tutorat des étudiants en soins infirmiers, au programme Sentinelles (qui aide les étudiants à développer leurs aptitudes socioémotionnelles, leur bien-être et leur résilience), à l'ouverture du Zen Lounge et au mentorat pour les étudiants-athlètes.



COLLÈGE CHAMPLAIN SAINT-LAMBERT

Perfectionnement professionnel des enseignants (E104)

Titre de la formation	Nombre de participants	Coût total
Conférences		
ICAISC Nouvelle-Orléans, É-U	1	1,500\$
ARPA cours magistral et dissertation - Atlantic Region Philosopher's Association (Halifax)	1	1,204\$
Université Mount Allison - Cours magistral, département de la philosophie	1	296 \$
Conférence : La grande transition 2023 (Concordia Univ)	1	125 \$
International Virtual Exchange Conference (virtuelle)	1	182 \$
Conférence annuelle de l'Association mathématique du Québec	1	514 \$
Symposium sur la santé cardiovasculaire des femmes	1	96 \$
Conférence : Uses & Abuses of Power in Alternative Spiritualities	1	1,200 \$
Conférence OIIQ 2022 (Mtl)	2	120 \$
Cours sur la ménopause à l'OIIQ	1	63 \$
Conférence de l'APHCQ mai 2022 (Association des professeur(es) d'histoire des Collèges du Québec)	1	290 \$
13th Annual McGill Univ PEOPI Conf: Int'l Aviation: Liability, Insurance & Finance (Paris, France)	1	1,500\$
Conférence sur la littérature comparative (Chicago, IL, É-U)	1	1,500 \$
Rencontre annuelle du American Anthropological Association, 2022 (Seattle, WA, É-U)	1	1,500 \$
Conférence académique sur la sexualité humaine, le 11 novembre 2022	1	766 \$
Cours académique		
Cours 2e cycle Peforma, Université de Sherbrooke	7	4,011 \$
Cotisation professionnelle avec matériel de formation - OIIQ	12	2,340 \$
Cotisation professionnelle avec matériel de formation - Barreau du Québec	2	390 \$
Cotisation professionnelle avec matériel de formation - Ordres des CPA	1	195 \$
Livres et matériels associés à la formation	4	1,304 \$
Thèse de doctorat en cours à Concordia (automne 2022 + hiver 2023)	1	1,500 \$
Affiliations		
Adhésion - ANNUELLE - 2022-2023	4	400 \$
SEMQ (Société des études médiévales du Québec) adhésion	1	20 \$
Musée des beaux-arts Montréal	2	375 \$
Adhésion - Canadian Association of Nurses for the environment	1	80 \$
Adhésion - AAPT: American Association of Physics Teachers	1	185 \$
Adhésion MESANA	1	138 \$
Total		21,794\$

Attraction d'étudiants et d'étudiantes internationaux (R-105)

En 2022-2023, Saint-Lambert a élargi son réseau en participant à de multiples conférences visant à créer de nouvelles opportunités pour les collèges et universités souhaitant développer des partenariats dans le domaine de l'éducation internationale.

Parmi les défis identifiés cette année, il y avait la mise en œuvre de la loi 14 (projet de loi 96) et les impacts inconnus sur les étudiants internationaux qui suivraient nos programmes à l'étranger ou sur place à Saint-Lambert.

Malgré cela, le collège a eu plusieurs réunions avec un consultant et avec plusieurs collègues chevronnés du *Nicola Valley Institute of Technology* pour nous aider à mieux aligner notre vision des possibilités d'études internationales avec nos actions dans l'établissement de partenariats internationaux.

L'année s'est terminée sur une note positive avec une réunion prévue pour visiter le *Hudson Valley Community College* à la session d'automne. Nous espérons que cette réunion permettra à nos étudiants de bénéficier d'une équivalence dans un collège communautaire américain pour certains programmes d'études.

Étudiants ayant des besoins particuliers / Accommodements / Valeurs HAN (A-112)

Le Centre d'accès étudiant (CAÉ) a connu une croissance exponentielle au cours des dernières années, tant en ce qui concerne le nombre d'étudiants nécessitant des services que les types d'accommodements requis. En 2022-2023 un deuxième conseiller en services adaptés a été ajouté et nous avons augmenté des ressources professorales pour le coaching académique en français (3 professeurs), en anglais (4 professeurs), en arts créatifs (3 professeurs) pour un total de 2,15 ETA. Il y avait également une augmentation des accommodements puisque le Québec s'oriente vers une approche basée sur les besoins. Le Collège a aussi constaté une augmentation considérable des services requis pour la session d'été, avec plus de cinquante étudiants du CAÉ ayant suivi des cours au cours de cette session.

- HAN automne 2022 – 378 étudiants
- HAN hiver 2023 – 334 étudiants
- Les étudiants inscrits à la Formation continue bénéficiant des services et des accommodements – 14 étudiants

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

La formation en ligne a connu un taux de participation de 68 % auprès de l'ensemble des étudiants. L'ajout d'une formation en personne pour tous les départements académiques et administratifs a été considéré comme une étape très positive et a permis de soulever de nombreuses

questions et préoccupations. Le personnel de direction a également reçu une formation sur la procédure de réception des plaintes. Une formation « *Active Bystander* » a été dispensée à plus de 200 leaders étudiants et 250 étudiants-athlètes. En 2022-2023, le Bureau de prévention des violences sexuelles a reçu six divulgations, dont aucune n'a donné lieu à une plainte officielle.

Accessibilité aux services en santé mentale (8350-04)

Au cours des 12 derniers mois, le Collège Champlain Saint-Lambert a augmenté ses services et l'accessibilité aux services de santé mentale. Le Collège emploie 3 psychologues (2,6 FTE) et 2 travailleurs sociaux (2,0 FTE).

En 2022-2023, un psychothérapeute (0,6 FTE) et un art-thérapeute (0,2 FTE) ont été ajoutés, ainsi qu'un conseiller dans les services adaptés (1,0 FTE). La voix des étudiants a été le thème central cette année avec les deux journées pédagogiques comprenant des panels d'étudiants sur la santé mentale. Aussi, l'équipe d'étudiants en santé mentale est finaliste au prestigieux Gala de reconnaissance des étudiants de Forces Avenir.

- 224 personnes ont consulté en psychothérapie
- 1353 rendez-vous en psychothérapie
- 5586 étudiants ont participé aux 151 ateliers de sensibilisation sur les thèmes de la santé mentale

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (8350-21)

Pour l'année 22-23, l'accent a été mis sur la préparation de l'application de la loi 14, qui nous a permis de poursuivre nos efforts en matière d'apprentissage mixte, en particulier en développant le Centre d'aide en français pour soutenir les étudiants qui doivent passer l'Épreuve uniforme de français. En parallèle, le Centre a renforcé son soutien aux étudiants anglophones.

Ces ressources ont également été utilisées pour soutenir l'approche du Collège en matière d'apprentissage mixte, en particulier à un moment où les étudiants poursuivaient la transition de l'apprentissage en ligne vers l'apprentissage en présentiel.

Recherche au Collège (R103)

Aider les enseignants à demander des subventions externes en leur fournissant des ressources d'information et un soutien pour le dépôt de demandes.

COLLÈGE CHAMPLAIN ST. LAWRENCE

Étudiants ayant des besoins particuliers – Accommodements – Valeurs HAN (A112)

Projets pour les EESH

Trois projets EESH ont été soutenus

HAN

156 étudiants ont bénéficié d'un hébergement temporaire ou pour l'année scolaire au complet.

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en éducation supérieure

Nous avons utilisé des ressources internes.

Plusieurs formations ont été dispensées à tous nos employés. Les professeurs ont également pu suivre une formation offerte lors des journées pédagogiques intercollégiales de janvier.

Perfectionnement des enseignants (E104)

1) Développement professionnel financé par le Collège

- 10 membres du corps professoral
- 6382,90 \$

2) Participation aux activités pédagogiques offertes par le Collège

- 18 activités différentes¹
- 174 participations individuelles
- 75 membres du corps professoral

3) Participation à des activités pédagogiques offertes à l'extérieur du Collège

- 10 activités différentes
- 11 participations individuelles
- 9 organisations différentes offrant ces activités
- 11 membres du corps professoral

4) Participation à la journée pédagogique de fin d'année

- 62 membres du corps professoral

1) Les Journées intercollégiales Ped ont proposé plusieurs ateliers, mais ne sont comptabilisées qu'une seule fois ici.

Population étudiante

FORMATION RÉGULIÈRE

INSCRIPTION* PAR PROGRAMME

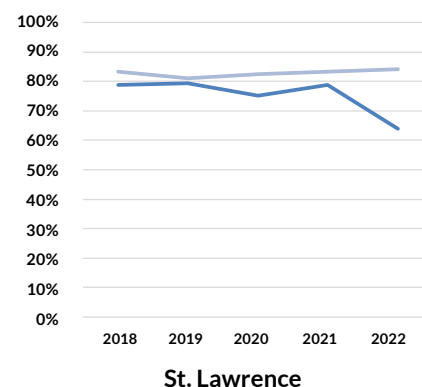
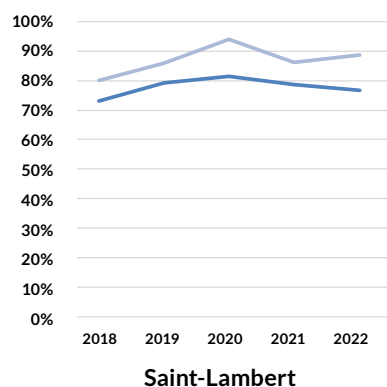
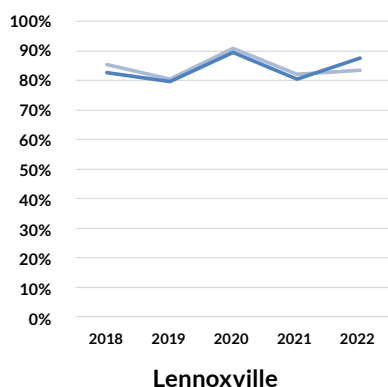
PROGRAMMES	LENNOXVILLE		SAINT- LAMBERT		ST. LAWRENCE	
	Automne 2022	Hiver 2023	Automne 2022	Hiver 2023	Automne 2022	Hiver 2023
ORIENTATION ET INTÉGRATION						
081.06 - Tremplin DEC	42	57	-	-	12	18
PRÉUNIVERSITAIRE						
200.12 - Sciences de la nature + Sciences humaines (Double DEC)	-	-	-	-	8	5
200.16 - Sciences de la nature + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	7	8
200.B0 - Sciences de la nature	233	198	646	570	338	290
200.C0 - Sciences informatiques et mathématiques	-	-	69	57	-	-
300.16 - Sciences humaines + Arts, lettres et communication (Double DEC)	-	-	-	-	13	9
300.A0 - Sciences humaines	526	428	1,277	1,178	422	371
500.A1 - Arts, lettres et communication	67	56	230	198	50	45
510.A0 - Arts visuels	36	33	-	-	-	-
700.B0 - Histoire et civilisation	30	40	138	123	-	-
Sous-total	892	755	2,360	2,126	838	728
TECHNIQUE						
180.A0 - Soins infirmiers	74	70	101	95	-	-
351.A0 - Éducation spécialisée	71	64	-	-	-	-
410.B0 - Techniques de comptabilité de gestion	77	65	-	-	143	114
410.D0 - Gestion de commerces	-	-	305	258	-	-
414.A0 - Tourisme	-	-	31	29	-	-
420.B0 - Techniques informatiques	61	56	197	159	-	-
Sous-total	283	255	634	541	143	114
TOTAL	1,217	1,067	2,994	2,667	993	860

Total d'étudiants à l'automne 2022: 5,204

Total d'étudiants à l'hiver 2023: 4,594

*Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

POURCENTAGE D'ÉTUDIANTS DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE AYANT RÉUSSI 80 % OU PLUS DE LEURS COURS DE LA PREMIÈRE SESSION



— Préuniversitaire
— Technique

(1) Les données proviennent du système CLARA.

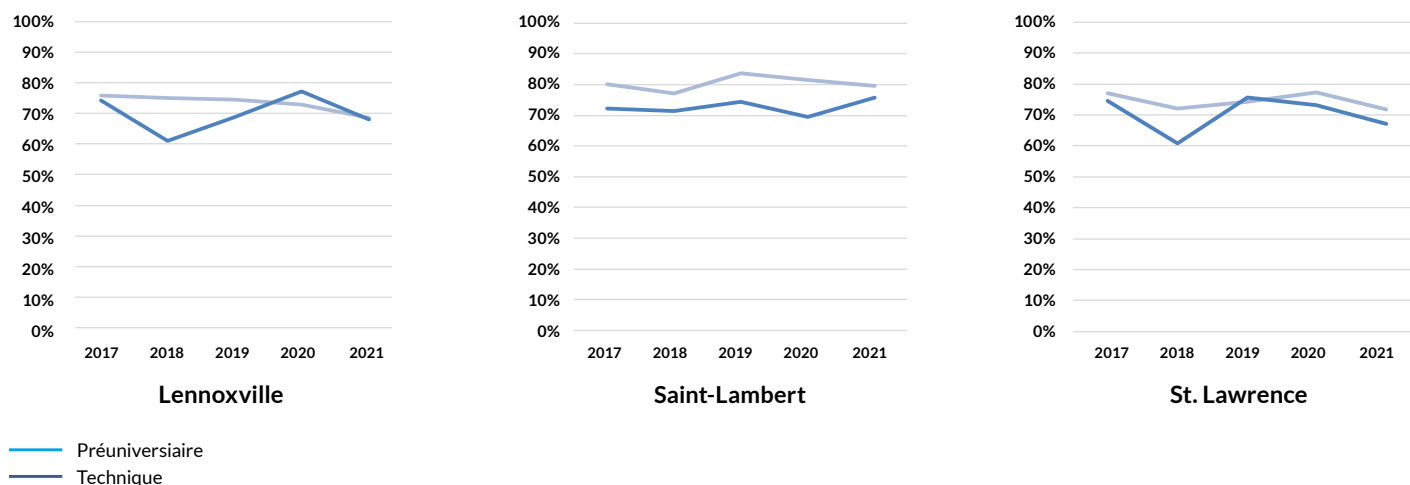
(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

Population étudiante

FORMATION RÉGULIÈRE

TAUX DE PERSÉVÉRANCE À LA TROISIÈME SESSION

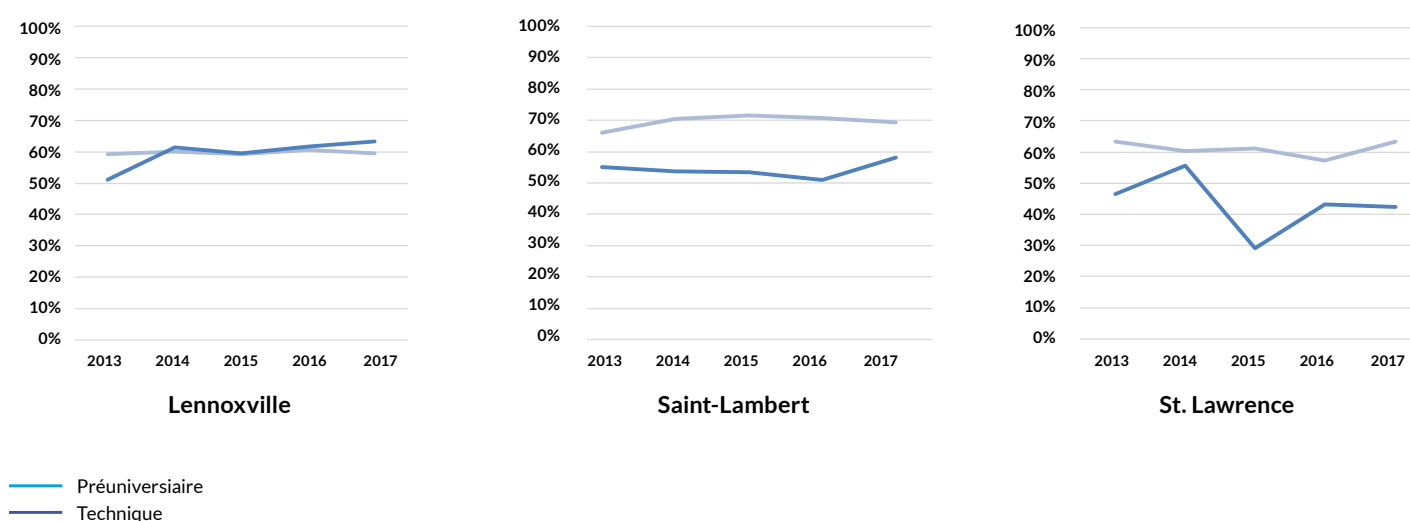
(MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

TAUX DE DIPLOMATION DES RÉCENTES COHORTES D'AUTOMNE

(MÊME PROGRAMME, MÊME COLLÈGE CONSTITUANT) DEUX ANS APRÈS LA DURÉE PRÉVUE



- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).
 (2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A) combinés aux étudiants qui entrent dans leur programme après au moins une session dans un autre programme collégial (population B).

Population étudiante

FORMATION CONTINUE

INSCRIPTIONS* ET DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME

LENNOXVILLE					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2022	Hiver 2023	Été 2023	Automne 2022	Hiver 2023
AEC					
JEE.OK - Éducation à l'enfance	11	8	-	-	-
TOTAL	11	8	-	-	-

SAINT-LAMBERT					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2022	Hiver 2023	Été 2023	Automne 2022	Hiver 2023
AEC					
EEC.1Y - Courtage immobilier résidentiel	75	56	11	21	15
JEE.OK - Éducation à l'enfance		5	5		
JNC.1G - Éducation spécialisée	14	19	18		2
JNC.1H - Trouble du spectre autistique	51	28		27	22
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	21	21	10		11
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	5	5			5
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	12	12	12		
LEA.CS - Cisco Certified Network Professional (CCNP) Enterprise - Advanced Routing and Switching	15	7			
LEA.D2 - Internet des objets industriels	10	9			6
LEA.D8 - Cybersécurité : Prévention et intervention	22	19			
NTL.1K - Spécialiste de la réalité virtuelle et augmentée	24	25	23		
TOTAL	249	206	79	48	61

ST. LAWRENCE					
PROGRAMMES	Inscriptions*			Diplômés	
	Automne 2022	Hiver 2023	Été 2023	Automne 2022	Hiver 2023
AEC					
LCA.C5 - Administration des affaires	13	13	-	10	-
TOTAL	13	13	-	10	-

* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

Population étudiante

FORMATION CONTINUE - SAINT-LAMBERT

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) - SAINT-LAMBERT

SAINT-LAMBERT						
PROGRAMMES	Inscriptions			Diplômés		
	Automne 2022	Hiver 2023	Été 2023	Automne 2022	Hiver 2023	Été 2023
AECs						
JEE.OK - Éducation à l'enfance	80	116	3	7	30	5
JNC.1G - Éducation spécialisée	128	117	30	8	17	6
LCA.DS - Spécialiste en transport et logistique	15	21	11	1	3	6
LCA.DT - Spécialiste du soutien aux ressources humaines	10	7		1	5	
LCE.53 - Bureautique - Agent d'administration	17	21	3	3	9	3
LEA.1Q - Spécialiste en soutien des technologies de l'information et des communications (TIC)	5	9	5	-	-	6
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	4	3	1	-	-	
Sous-total	259	294	53	20	64	26
DECs						
412.A0 - Bureautique	50	47	9	5	11	2
420.B0 - Techniques de l'informatique (Administration réseau et sécurité)	19	14	-	1	-	-
Sous-total	69	61	9	6	11	2
TOTAL	328	355	62	26	75	28



États financiers

FONDS DE FONCTIONNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Subventions	64,406,086	64,431,002
Droit d'inscription et scolarité	2,659,446	2,795,925
Vente de biens et services	2,505,531	1,867,128
Autres revenus	1,136,452	644,005
Locations	1,044,192	965,155
Total	71,751,707	70,703,215
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ¹	40,425,026	41,630,975
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ¹	18,151,977	16,873,129
Fournitures et matériel	3,805,662	3,202,483
Services, honoraires, contrats et locations	7,769,319	6,970,769
Autres charges	217,103	585,591
Total	70,369,087	69,262,947
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	1,382,620	1,440,268

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice ²	14,029,214	12,907,778
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges ³	1,382,620	1,440,268
Virement au fonds des immobilisations	-1,143,981	-318,832
Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice	14,267,853	14,029,214
<i>Solde de fonds affecté à des projets</i>	<i>6,860,222</i>	<i>6,799,204</i>
<i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>	<i>7,407,631</i>	<i>7,230,010</i>

Les informations sont tirées des onglets "Résultats" et "État de l'évolution des soldes de fonds" du rapport financier annuel 2022-2023.

¹ Les salaires et les avantages sociaux comprennent les coûts de convention.

² Après redressements du Ministère.

³ Avant redressement du Ministère.

Renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000\$ conformément au seuil décrété par le Conseil du trésor.

Durant l'année financière 2022-2023, le Collège a accordé un total de 31 contrats de services d'une valeur égale ou supérieure à 25 000\$, pour un total de 3 574 135.11\$.

Quatre (4) de ces 31 contrats de services ont été attribués à des particuliers pour un total de 211 900\$.

Ressources humaines

PERSONNEL PAR CATÉGORIE

	CENTRE ADMINISTRATIF	LENNOXVILLE	SAINT-LAMBERT	ST. LAWRENCE	TOTAL
CATÉGORIE DE PERSONNEL					
Cadres	6	9	17	7	39
Personnel enseignant	0	145	249	90	484
Professionnels	6	12	25	15	58
Personnel de soutien	13	26	54	19	112
TOTAL	25	192	345	131	693

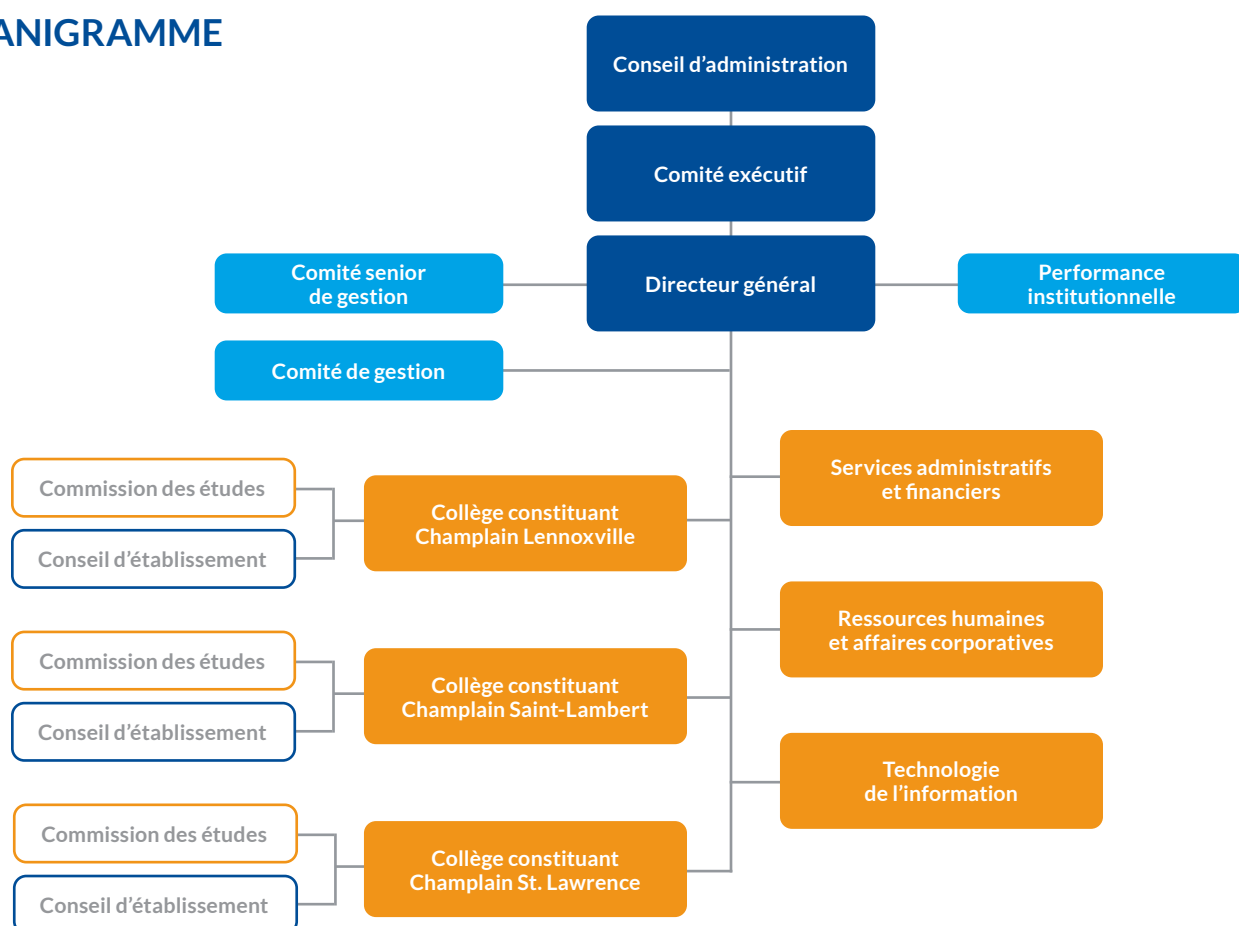
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En 2022-2023, le Collège n'a reçu aucun signalement d'actes répréhensibles en vertu de la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le niveau de l'effectif établi conformément à l'article 38 de la Loi pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 n'excède pas celui de la période de référence prenant fin le 31 mars 2022, établie par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ORGANIGRAMME



Conseil d'administration

En date de juin 2023

Conseil d'administration

Yves Rainville (membre d'office) Directeur général par intérim
Brian Denison Représentant des professionnels

Collège constituant Lennoxville

Nancy Beattie (membre d'office) Directrice, Collège constituant
Jacob Burns Représentant des étudiants, diplômé préuniversitaire
Katie Warlund (non-votant) Représentant des enseignants
Pierre Roy Représentant du personnel de soutien
Vacant Représentant des étudiants, diplômé technique
Vacant (non-votant) Représentant des étudiants

Collège constituant Saint-Lambert

Donald Shewan (membre d'office) Directeur, Collège constituant
Bruce Toombs Représentant des enseignants
Joao Amorim Représentant des étudiants, préuniversitaire
Vacant Représentant des parents

Collège constituant St. Lawrence

Edward Berryman (membre d'office) Directeur, Collège constituant
Gisela Dröge Représentant des enseignants
Lisa Anderson Représentant des parents
Justin Mc Nicoll-Tardif Représentant des étudiants, préuniversitaire

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

François Paradis (Président)
Geneviève Bourgoing
Vacant

Entreprises

Chantal Michel
James Shufelt

Conseil régional des partenaires du marché du travail

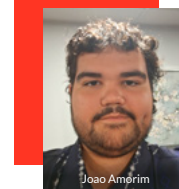
Vacant

Commissions scolaires

Matthew Mazur

Milieu universitaire

Carole Beaulieu



Conseil d'établissement Lennoxville

En date de juin 2023

Nancy Beattie	Directrice, Collège constituant et Directrice des études
Aaron Patella	Représentant des enseignants
Alexandra Patella	Représentant des étudiants -préuniversitaire
Antoine Laplante	Représentant des étudiants -préuniversitaire
Eva Lettner	Représentant des parents
Laura Beausse	Représentant des professionnels
Jennifer Mcleod	Représentant du personnel de soutien
Monika Mitchell	Représentant des parents (Vice-Président)
Myriam Pruneau	Représentant des enseignants

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Groupes socioéconomiques

François Paradis

Milieu universitaire

Miles Turnbull

Commissions scolaires

Kandy Mackey

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Vacant

Entreprises

Alan Kezber (Président)

Alexandra Lebel

Vacant

Commission des études Lennoxville

En date de juin 2023

Nancy Beattie	Directrice, Collège constituant et Directrice des études
Alexandra Patella	Représentant des étudiants
Antoine Laplante	Représentant des étudiants
Cindy Pratte	Représentant du personnel de soutien
Emma Proulx	Représentant des étudiants
Jordan Glass	Représentant des professionnels
Suzanne Meesen	Représentant des professionnels
Vacant	Administratrice académique
Victoria St. Louis	Représentant des étudiants
Yotam Baum	Doyen, académique

Éducation Générale

Anabel Pinero	Représentant des enseignants
Katie Warlund	Représentant des enseignants

Sciences

Diana Bellows	Représentant des enseignants
Michael Durrant	Représentant des enseignants

Sciences Sociales

Meredith Watkins	Représentant des enseignants
Nicolas Lecomte	Représentant des enseignants

Programme technique

Gloria Allain	Représentant des enseignants
Isabelle Menard	Représentant des enseignants

Arts, lettres et communication

Andrew Fletcher	Représentant des enseignants
Murray Johnston	Représentant des enseignants



Conseil d'établissement Saint-Lambert

En date de juin 2023

Donald Shewan	Directeur, Collège constituant et Directeur des études
Denise Albert	Représentant des enseignants
Henriette Dumont	Représentant du personnel de soutien
Jaswinder Sehota	CRPMT (Emploi Quebec)
Joao Amorin	Représentant des étudiants, préuniversitaire
Louis Zargi	Représentant des parents (Vice-Président)
Malcolm Harper	Représentant des enseignants
Rafin Islam	Représentant des étudiants, préuniversitaire
Robert Soroka	Représentant des parents
Vince Amato	Représentant des professionnels

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Commissions scolaires

Dawn Smith (Présidente)

Milieu universitaire

Richard Fontaine

Groupes socioéconomiques

Geneviève Bourgoing

Entreprises

Jean-Robert Lessard

Michael Newton

Moirra Paterson

Commission des études Saint-Lambert

En date de juin 2023

Donald Shewan	Directeur, Collège constituant et Directeur des études
Alex Borja	Adjoint à la direction des études, organisation scolaire
Alison Clark	Représentant des enseignants
Anthony Singelis	Adjoint à la direction des études, enseignement
Bessie Assimakopoulos	Représentant des enseignants
Carmela Mancuso	Représentant des enseignants
Christine Gerard	Représentant des enseignants
Dianne Bateman	Représentant des enseignants
Kathleen Saba	Représentant des professionnels
Krista Smeltzer	Représentant des enseignants
Malcolm Harper	Représentant des enseignants
Mark Wallace	Adjoint à la direction des études, formation continue
Susan Martin Kaller	Représentant des enseignants
Vana Fonsato	Représentant des enseignants
Zacy Benner	Représentant des enseignants

Association des étudiants

Valentine Nneji	Représentant des étudiants
Viktoriya Sulzhenko	Représentant des étudiants

Support administratif

Genevieve Bourassa	Représentant du personnel de soutien
---------------------------	--------------------------------------



Conseil d'établissement St. Lawrence

En date de juin 2023

Edward Berryman	Directeur, Collège constituant et Directeur des études
Charles Nadeau	Représentant du personnel de soutien
Dante Fava	Représentant des parents
France Seguin	Représentant des enseignants
Lisa Birch	Représentant des enseignants
Alice Michel	Représentant des étudiants
Nathalie Gagné	Représentant des professionnels
Nathan Dion Larivière	Représentant des étudiants
Vacant	Représentant des parents

NOMINATIONS MINISTÉRIELLES-REPRÉSENTANTS

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Jean-François Champoux

Groupes socioéconomiques

Vacant

Entreprises

Alain Dufour
Martin Brassard
Nancy Belley

Commissions scolaires

Vacant

Secteur universitaire

Margaret Schomaker

Commission des études St. Lawrence

En date de juin 2023

Edward Berryman	Directeur, Collège constituant et Directeur des études
Alexandre Roussel	Professionnel
Angela Stevens	Adjointe à la direction des études, enseignement, services professionnels et formation continue
Catherine Talbot	Coordonnatrice au développement pédagogique et institutionnel
Sophia Laroche	Représentant des étudiants
Vicky Renaud	Représentant des étudiants

Personnel de soutien

Stefanie Oakes	Représentant du personnel de soutien
----------------	--------------------------------------

Arts, lettres et communication

Andrée-Anne Giguère	Représentant des enseignants
---------------------	------------------------------

Domaine des affaires

Marc-André Frenette	Représentant des enseignants
---------------------	------------------------------

Sciences sociales

Geneviève Ribordy	Représentant des enseignants
-------------------	------------------------------

Syndicat des professionnels

Nathalie Gagné	Représentant des membres du syndicat des professionnels
----------------	--

Sciences

Stephanie Plante	Représentant des enseignants
------------------	------------------------------

Éducation Générale

France Seguin	Représentant des enseignants
Patrick Savard	Représentant des enseignants
Philippe Blouin	Représentant des enseignants

Sciences - Mathématique

Martin Huard	Représentant des enseignants
--------------	------------------------------

Tourisme

Gina Azzuolo	Représentant des enseignants
--------------	------------------------------



Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

PRÉAMBULE

Ces règles d'éthique et de conduite professionnelle sont en conformité avec la Loi modifiant la [Loi sur le Ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant les normes d'éthique et de conduite professionnelle](#) (Lois du Québec 1997, ch. 6). Ces mesures complètent les règles d'éthique et de conduite professionnelle déjà énoncées dans les articles 321 à 330 du [Code civil du Québec](#) et les articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#) (LRQ, ch. C29) (annexe 3). S'il y a contradiction avec les règles énoncées dans le présent Code, les mesures législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#), ont priorité.

ARTICLE 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Définitions

Les définitions figurant dans l'article 1.01 du règlement administratif numéro 1 du Collège, de même que celles apparaissant dans d'autres règlements administratifs du Collège, s'appliquent au présent Code. Toutefois, les expressions ci-dessous du présent Code se définissent comme suit :

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EMPLOYÉ : le directeur général, le directeur des études ainsi que les trois enseignants, le représentant des professionnels et celui des employés de soutien faisant partie du conseil d'administration.

INTÉRÊT : chose qui compte, qui est utile ou avantageuse.

CODE : code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration.

MVV : mission, valeurs et vision du Collège, telles qu'approuvées par le conseil d'administration.

1.2 Objectifs

Le Code a pour objectif d'énoncer les règles d'éthique et de conduite professionnelle régissant les membres du conseil d'administration du Collège de manière à :

- préserver et renforcer la confiance du public envers l'intégrité, l'objectivité et la transparence de l'administration du Collège ;
- permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'exécuter leurs tâches avec confiance, indépendance et objectivité pour ainsi remplir le mieux possible la mission du Collège ;
- refléter les MVV du Collège.

1.3 Application

Le Code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et, dans le cas de l'article 2.3, aux anciens membres du conseil d'administration et du Collège en tout temps.

ARTICLE 2. TÂCHES ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

2.1 Généralités

Chacun des membres du conseil d'administration s'acquitte de ses tâches avec indépendance, intégrité et bonne foi dans les intérêts supérieurs du Collège et pour remplir sa mission. Les membres du conseil d'administration agissent avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et régularité, comme le ferait n'importe quelle personne raisonnable et responsable dans des circonstances similaires.

2.2 Tâches et obligations pendant un mandat

Lorsqu'il s'acquitte de ses obligations, le membre du conseil d'administration doit :

a. Agir personnellement :

Il s'agit d'un mandat strictement personnel et qui ne peut être délégué.

b. Agir avec diligence :

Le rôle de membre de conseil d'administration comporte l'obligation pour chaque membre d'assister aux réunions dudit conseil sauf si un membre a un motif valable pour justifier son absence.

c. Agir en collégialité :

Les membres n'agissent pas individuellement, mais plutôt en collégialité avec les autres membres du conseil d'administration ou du comité exécutif.

d. Agir de manière indépendante dans l'intérêt du Collège :

Le conseil d'administration est constitué de gens provenant de divers secteurs d'activité et chacun d'eux apporte son expertise, son expérience et ses connaissances au conseil d'administration du Collège.

Les membres du conseil ne doivent pas agir pour leur intérêt personnel ou pour celui de leurs propres communautés, et, par conséquent, ils doivent toujours agir dans l'intérêt du Collège. Ceci implique que les membres du conseil savent qu'ils doivent toujours agir dans le meilleur intérêt du Collège dans son ensemble.

e. Agir en conformité avec la loi :

Dans l'accomplissement de leurs tâches, les membres du conseil doivent se conformer aux obligations qui leur sont imposées par les lois et règlements et par les lettres patentes du Collège, et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

f. Agir avec prudence et diligence :

Les membres du conseil doivent s'assurer qu'ils comprennent bien les questions qui leur sont soumises et qui restent en cours en ce qui concerne la situation du Collège afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée. Le conseil peut demander l'avis d'experts sur des sujets qui sont hors des connaissances et des compétences normalement requises pour prendre une décision dans le meilleur intérêt du Collège.

Dans la limite de leurs capacités, ils doivent agir comme une personne raisonnable et responsable agirait dans les circonstances.

g. Agir avec honnêteté et loyauté :

Les membres du conseil doivent agir honnêtement et en toute loyauté dans l'intérêt du Collège.

Chaque membre du conseil doit éviter de participer à une discussion ou de voter sur une question dans laquelle il ou elle a un intérêt direct et de se placer dans des situations qui donnent lieu à un conflit réel, potentiel ou perçu entre ses intérêts personnels ou ceux de la personne ou des personnes qui l'ont élu(e) ou désigné(e), et les obligations de son mandat.

Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

En outre, les membres du conseil ne doivent pas dénigrer publiquement le Collège et doivent respecter certaines règles, telles que :

- ne pas utiliser les biens du Collège pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, sauf s'ils ont l'autorisation de le faire ;
- ne pas divulguer, pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, les renseignements privilégiés ou confidentiels obtenus dans l'exécution de leur mandat ;
- ne pas abuser de leurs pouvoirs, ni profiter indûment de leur poste pour en tirer un profit personnel ;
- ne pas accorder, solliciter ou accepter directement ou indirectement une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour une tierce partie, et n'accepter aucun cadeau, échange d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

h. Agir avec courtoisie et respect :

Le comportement des membres du conseil doit être digne et ils doivent être respectueux envers les autres membres. Ils doivent s'exprimer en toute modération et éviter de nuire à la réputation de qui que ce soit.

2.3 Tâches et obligations après mandat

Dans les douze (12) mois suivant immédiatement la fin de son mandat, un ancien membre du conseil d'administration :

- doit agir de manière à ne pas tirer un avantage indu de ses anciennes fonctions de membre du conseil d'administration ;
- ne peut agir en son nom ou au nom d'une autre personne en ce qui touche un processus, une négociation ou toute autre opération dont le Collège peut être une des parties. Cette règle ne s'applique pas à un membre du conseil d'administration employé du Collège qui exécute un appel dans le cadre de son contrat d'emploi ;
- ne peut utiliser à des fins personnelles des renseignements confidentiels ou privilégiés concernant le Collège, ni donner de conseils à ses clients en s'appuyant sur de l'information non disponible au grand public.

ARTICLE 3. RÉMUNÉRATION

3.1 Rémunération prohibée

Les membres du conseil d'administration n'ont pas droit à une rémunération pour l'exécution de leurs tâches en qualité de membres du conseil d'administration du Collège. Ils ne peuvent être rémunérés par le Collège autrement que pour le remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration et par la remise d'un cadeau à la fin de leur mandat, comme c'est l'usage.

La disposition ne s'applique pas au contrat d'emploi, aux conditions salariales et autres conditions de travail des membres du conseil d'administration employés.

ARTICLE 4. CONFLITS D'INTÉRÊTS

4.1 Objectif

Les règles suivantes ont pour objet d'aider les membres du conseil d'administration à mieux comprendre les situations où il y a conflits d'intérêts. Elles visent également à établir des procédures administratives que les membres en situation de conflit d'intérêts pourront appliquer afin d'agir dans l'intérêt véritable du Collège.

4.2 Principes généraux

Il y a conflit d'intérêts dans toute situation réelle, potentielle ou perçue qui, selon des normes objectives, est de nature à compromettre ou risque de compromettre l'indépendance et l'impartialité inhérentes aux tâches d'un membre du conseil d'administration, ou dans une situation où un membre du conseil d'administration tente d'utiliser la nature de son mandat afin d'en retirer un avantage indu pour lui-même ou un tiers.

4.3 Situations qui constituent un conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts visé par le Code prend forme dans les situations où un membre du conseil d'administration :

- jouit d'un intérêt direct ou indirect dans des travaux du conseil d'administration ;
- jouit d'un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou une proposition de contrat avec le Collège ;
- jouit d'un intérêt direct ou indirect sur une question pour laquelle le conseil doit rendre une décision ;
- obtient ou obtiendra un avantage personnel qui découlera d'une décision du Collège ;
- accepte un cadeau ou tout avantage que ce soit d'une entreprise qui fait affaire ou a des chances de faire affaire avec le Collège, exception faite des cadeaux de reconnaissance d'une valeur symbolique ;
- fait la promotion ou agit à titre de représentant d'un groupe.

4.4 Situations qui constituent un conflit d'intérêts pour les membres du conseil d'administration employés

Outre les règles énoncées dans la disposition 4.3 ci-dessus, le membre du conseil d'administration employé est en conflit d'intérêts dans les cas définis aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#).

4.5 Divulgence d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant sa nomination, ou dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du Code, chaque membre du conseil d'administration doit remplir au meilleur de sa connaissance une déclaration concernant ses intérêts dans des organisations qui ont fait ou font affaire avec le Collège et divulguer tout conflit d'intérêt inhérent, qu'il soit réel, potentiel ou perçu. Il doit ensuite remettre la déclaration au président du conseil d'administration. Chaque membre du conseil d'administration doit annuellement réviser et mettre à jour cette déclaration (annexe 1).

Chaque membre du conseil d'administration doit divulguer par écrit toute situation constituant un conflit d'intérêt tel qu'énoncé dans le premier paragraphe de l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

4.6 Restrictions

Outre les restrictions prévues aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#), chaque membre du conseil d'administration en conflit d'intérêts doit s'abstenir d'influencer d'autres membres du conseil d'administration, de participer aux délibérations et de voter sur la question ou résolution. Il doit également se retirer de la réunion pour que se déroulent les délibérations et que soit pris le vote en son absence dans une complète confidentialité.

Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

ARTICLE 5. CONFIDENTIALITÉ

5.1 Général

Cette section porte sur l'obligation de discrétion pour les membres du conseil d'administration.

5.2 Accessibilité et transmission de l'information

Les renseignements et les documents qui sont partagés et présentés dans le cadre d'activités du conseil sont confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient rendus publics par une décision du conseil.

Les membres du conseil doivent respecter la confidentialité des renseignements reçus en ce qui concerne la gouvernance du Collège, peu importe comment on leur a transmis lesdits renseignements. Ceci inclut, sans s'y limiter, les renseignements partagés électroniquement ainsi que dans le cadre de vidéos ou téléconférences.

Les membres du conseil sont tenus de respecter la confidentialité en ce qui a trait au contenu des délibérations du conseil et de ses comités à huis clos ou régis par l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

Les membres du conseil doivent signer le formulaire portant sur la confidentialité avant de participer à n'importe quelle activité du conseil d'administration (annexe 2).

ARTICLE 6. ADMINISTRATION DU CODE

6.1 Conseiller en conduite professionnelle

Le/la directeur(trice) des affaires corporatives, à titre de conseiller en conduite professionnelle, doit :

- informer les membres du conseil d'administration du contenu et de l'application du Code ;
- conseiller le Collège et/ou tout membre du conseil d'administration qui se retrouve dans une situation considérée comme problématique ;
- faire enquête sur les allégations d'irrégularité à l'égard du Code et faire rapport des conclusions au conseil d'administration ;
- présenter un rapport annuel au conseil d'administration énonçant expressément le nombre de cas traités et le suivi dont ils font l'objet, les infractions prises en considération par le comité de discipline, les décisions prises par ce comité et les sanctions qu'il impose, de même que le nom des membres du conseil d'administration destitués, suspendus ou réprimandés durant l'année.

6.2 Administration circonstancielle du Code

Les questions soulevées à propos de l'application du Code durant les réunions du conseil d'administration sont soumises aux règles de procédures prévues pour les réunions du conseil, tel qu'énoncé dans le règlement administratif numéro 1. Le président – ou le vice-président, qui agit à la place du président lorsque la situation à traiter concerne ce dernier – doit prendre une décision sur toute question ou situation spéciale ayant trait au Code que soulève un membre du conseil d'administration durant une réunion. C'est lui qui désigne les membres du conseil d'administration pouvant participer au débat et voter sur une question ou une résolution devant le conseil. Le président a également le pouvoir d'intervenir et d'ordonner qu'un membre du conseil d'administration s'abstienne de voter et qu'il se retire de la réunion durant la discussion et le vote. La décision du président est finale.

6.3 Comité disciplinaire et sanctions

6.3.1

Lorsque le conseiller en conduite professionnelle effectue une enquête qui l'amène à conclure qu'un membre du conseil d'administration peut avoir enfreint la loi, les règlements administratifs et/ou le code, il en informe le conseil d'administration.

6.3.2

Le conseil, ou le comité d'appel si le conseil en décide ainsi, fait fonction de comité disciplinaire et établit la validité de l'affaire et toute sanction à imposer, le cas échéant.

6.3.3

Le comité disciplinaire informe le membre du conseil d'administration par écrit de l'infraction ou des infractions présumée(s) à l'égard des dispositions pertinentes de la loi ou des règlements administratifs ou des dispositions du Code. Avant d'imposer une sanction, le comité disciplinaire doit accorder au membre du conseil d'administration trente (30) jours pour plaider sa cause et donner sa version des faits.

6.3.4

Le président peut provisoirement relever de ses fonctions un membre du conseil d'administration si l'infraction au Code dont on l'accuse constitue une situation urgente qui nécessite une intervention rapide, ou s'il est accusé d'une grave infraction.

6.3.5

Si le comité disciplinaire détermine, après avoir entendu l'affaire impliquant le membre du conseil d'administration, que ce dernier a enfreint la loi, les règlements administratifs ou le Code, il doit informer par écrit le membre du conseil d'administration et le conseil d'administration de la sanction imposée. Les seules sanctions pouvant être imposées sont une réprimande, une suspension ou une destitution de ses fonctions.

ARTICLE 7. DISPOSITIONS DIVERSES

7.1

Le présent Code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.

7.2

Les annexes du Code sont uniquement fournies à titre de référence et ne font pas partie intégrante du Code.

Rapport sur le code d'éthique

En 2022-2023, il n'y a eu aucun incident en rapport avec notre Politique sur le Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du Conseil d'Administration.



**Champlain Regional College
College Administration**
1301, boul. Portland,
Sherbrooke, QC J1J 1S2
Tél: 819-564-3600 • Fax: 819-564-3639
www.crc-sher.qc.ca



**Champlain Regional College
Lennoxville Constituent College**
2580, rue Collège,
Sherbrooke, QC J1M 2K3
Tél: 819-564-3666 • Fax: 819-564-5171
www.crc-lennox.qc.ca



**Champlain Regional College
Saint-Lambert Constituent College**
900 Riverside Drive,
Saint-Lambert, QC J4P 3P2
Tél: 450-672-7360 • Fax: 450-672-9299
www.champlainonline.com



**Champlain Regional College
St. Lawrence Constituent College**
790, avenue Nérée-Tremblay,
Québec, QC G1V 4K2
Tél: 418-656-6921 • Fax: 418-656-6925
www.slc.qc.ca